La révolution qui a débuté en mars 2011 continue contre le régime baathiste, dirigé par le dictateur Hafedh Al Assad depuis novembre 1970, puis par son fils Bashar après le décès du premier en juin 2000.

Par la force et au moyen d’une répression impitoyable, le clan au pouvoir avait su consolider une dictature militaro-policière qui a écrasé pendant plus de quarante ans toute velléité d’opposition ou d’activité indépendante. Cette dictature s’appuie sur la loyauté des rouages du pouvoir basée sur des liens familiaux et régionaux, voire confessionnels, et sur une corruption généralisée. Elle repose aussi sur ses liens organiques avec la bourgeoisie et toutes les hiérarchies religieuses ou confessionnelles.

La politique socio-économique néolibérale, accélérée par la répression sauvage de toute contestation ouvrière ou populaire depuis le début des années 2000, a eu des effets dévastateurs : la part du capital dans le PIB est passée à 72 % en 2005 ; plus du tiers de la population est tombé sous le seuil de pauvreté (moins de 1 dollar par jour) et près de la moitié vit autour de ce seuil (2 dollars ou moins par jour).

Cette révolution est une révolution populaire authentique, dont les forces sociales motrices sont les ouvriers et plus largement les couches sociales appauvries urbaines et rurales. Ces dernières ont pu créer, malgré la violence inouïe du régime, une résistance populaire armée en l’absence dramatique de direction révolutionnaire politique. Elles se sont dotées d’organes d’auto-organisation, les coordinations, ainsi que d’embryons d’organes d’auto-administration, les conseils locaux et les conseils civils. Ces formes de lutte et d’administration par en bas sont plus développées dans la révolution syrienne que dans tout autre processus d’autres pays de la région.

Les documents qui suivent font partie d’une publication sur les expériences en cours des conseils locaux, faite dans le numéro 13 du journal Al Khatt Al Amami (« La ligne de front») du Courant de la gauche révolutionnaire en Syrie. Une partie des articles est reprise du site d’opposition démocratique critique Zaman Alwasl, né à Homs en 2005.

Textes traduits de l’arabe par Luiza Toscane

1. Un rapport sur les conseils locaux

La commission générale de la Coali-tion nationale a présenté lors de sa réunion un rapport sur les conseils locaux en Syrie. Elle y parle des débuts de la révolution qui a coïncidé avec la crise humanitaire due à la violence du régime, entraînant des dommages pour un nombre terrible de personnes dans toutes les villes et villages. Les gens ont commencé à offrir des services de base aux personnes dans le besoin mais avec l’augmentation des besoins, les individus ou les petits groupes n’ont pu poursuivre cette offre de services sans coopération ou coordination avec d’autres.

De là sont nés les conseils locaux, qui reflètent le sens de la responsabilité et la capacité des citoyens à prendre des initiatives pour gérer leur affaires en s’appuyant sur leurs cadres, expériences et énergies propres (…) Cela nous conduit à affirmer la nécessité stratégique du projet des conseils locaux, et l’importance de les soutenir par tous les moyens (…) sans considération partisane, raciale ou idéologique. Les conseils sont une démonstration concrète qui dément les assertions sur la propagation de l’anarchie et la débandade en raison de la situation révolutionnaire actuelle ou de la chute du régime. Toutes les déclarations sur la capacité des Syriens à trouver une alternative au régime d’Assad, à assurer la stabilité et la sécurité en satisfaisant les besoins vitaux des populations et en menant au développement, resteront théoriques et dénuées de crédibilité en l’absence de cet exemple concret qui prouvera au peuple syrien et au monde la possibilité d’une telle alternative.

Les conseils locaux en Syrie constituent une structure administrative de gestion de la vie quotidienne des citoyens en l’absence d’Etat (…) Ils existent sous diverses formes, dans les zones encore sous domination du régime comme dans celles qui s’en sont émancipées. Ils sont totalement dirigés par les populations.

Direction et représentation

Le rapport précise que la direction en revient aux personnes et aux groupes qui ont proposé leurs services à un grand nombre de nécessiteux, de la meilleure manière et sur la durée. La majorité du soutien matériel et moral était prodiguée par des Syriens de Syrie ou de l’étranger, jusqu’à ce que les besoins deviennent immenses. C’est alors que des collectes de fonds ont commencé à l’étranger (…) La prise de décision en ce qui concerne la distribution revenait le plus souvent à la personne qui apportait ce soutien. Mais le besoin s’est fait sentir d’une répartition qui soit plus étudiée et plus juste, en dehors de quotas comme de considérations basées sur l’appartenance à tel ou tel groupe. C’est la mission que les conseils locaux tentent de remplir. C’est cela qui leur conférera une crédibilité nationale (…)

En raison des circonstances exceptionnelles que traverse la Syrie, il est évident – selon le rapport – que les opérations de choix des représentants ne peuvent être aussi exemplaires que dans des élections tenues dans des circonstances favorables. Il faut s’appliquer en permanence pour parvenir à une représentation, à tous les niveaux de l’administration, qui soit des plus scrupuleuses. Le rapport signale que les conseils locaux veillent à être en contact suivi avec les groupes de l’opposition révolutionnaire, civils ou militaires. Outres les objectifs susmentionnés, ils jouent un rôle important dans la révolution à travers l’offre de services civils à ces groupes, destinée à les aider à poursuivre leur action (…)

Le rapport montre que l’objectif principal des conseils locaux est à cette étape de combler le vide laissé par l’Etat en offrant des services publics au plus grand nombre et dans les meilleures conditions. Il s’agit d’en faire les embryons des municipalités qui seront élues demain en lien avec le futur gouvernement provisoire. L’objectif essentiel est de combler le vide administratif, organisationnel et de service à la population. Il s’agit de gérer la vie civile dans les domaines de l’enseignement, de la propreté, de l’approvisionnement en eau et en électricité, des combustibles, de l’état-civil, de la distribution des aides (…)

Les conseils doivent offrir des services en fonction des besoins en termes de secours, de médecine, d’information, de défense civile, de droit, de reconstruction, de développement administratif, professionnel et des médias. Que leur but soit la défense du mouvement populaire ou de garantir le fonctionnement des réseaux sociaux, ils contribuent à renforcer les valeurs de vie commune et de culture citoyenne. Ils ont également pour objectif la préservation des institutions de l’Etat, des édifices publics et des propriétés privées, ainsi que la protection des citoyens en coopération et coordination avec les brigades et les conseils militaires.

Les valeurs à diffuser

Le rapport affirme que l’action des conseils locaux, dans tous les domaines du pouvoir civil, doit diffuser des valeurs essentielles, notamment celles de l’engagement envers les objectifs de la révo-lu-tion : la réalisation des aspirations du peuple, le respect mutuel pour la réalisation d’un milieu fonctionnel homogène, régi par l’amitié et la coopération (…)

Les principes sont ceux de la consultation et de l’élection, de prises de décisions sans despotisme ni arbitraire, dans un cadre de loyauté, de transparence et de partage, de création, innovation et persévérance, en vue de développer des échanges interactifs entre toutes les composantes de la société, de renforcer la coordination et la complémentarité, l’égalité des droits entre Syriens sans discrimination religieuse, ethnique ou nationale.

Le rapport met en évidence les difficultés nombreuses auxquels les conseils locaux ont été confrontés, qui les ont affaiblis et qu’ils œuvrent à résoudre. Un des moindres n’est pas l’inexpérience, les conseils locaux s’étant constitués en pleine crise (…) Il faut ajouter l’absence de définitions claires au niveau des responsabilités ou prérogatives, la difficulté à s’assurer du sérieux et de la véracité des informations permettant d’évaluer les besoins et donc de dresser des plans d’action.

Les étapes de la création des conseils locaux

Le rapport passe en revue les étapes de la création des conseils locaux. La première réunion s’est tenue début juillet 2012 en présence de représentants de Lattaquié, Homs, Deraa, Damas et ses banlieues, Hassaka et Idleb, ainsi que dans sa dernière partie des représentants d’Alep. Elle avait pour but de discuter l’idée des conseils locaux et d’ouvrir des voies de contact entre gouvernorats pour assurer une meilleure coordination entre révolutionnaires. Il en est sorti un comité de suivi de la représentation, composée de sept personnes pour chaque gouvernorat, chargé d’esquisser un règlement intérieur unifié.

La seconde réunion, trois semaines plus tard à Istanbul, a été celle du comité de suivi. La situation révolutionnaire de cha-que gouvernorat et les mécanismes mis en place pour choisir les sept représentants de chaque gouvernorat y ont été présentés. Des représentants de Lattaquié, Homs, Deraa, Damas et ses banlieues, Dir, Hassaka et Idleb y ont assisté.

La troisième réunion s’est tenue à Ankara au bout de deux semaines, en présence de

représentants de Lattaquié, Homs, Deraa, Damas et ses banlieues, Dir, Hassaka, Idleb, Alep et Hama. Cette réunion a rédigé un projet de règlement intérieur unifié, que les membres du comité de suivi iraient présenter directement aux révolutionnaires à l'intérieur (…)

Source : http://www.zamanalwsl.net/readNews.php?id=35993

2. Le conseil local d'un village frontalier

Un conseil local a été mis sur pied à Aqrabat, village situé à la frontière syro-turque dans la région d'Idleb. Il comprend une dizaine de bureaux dont les secours, la finance, les services, la justice, la sécurité, l'enseignement et la médecine.

Le capitaine Abdessalam Abderrazak, officier de liaison du conseil, a dit à *Zaman Alwasl* : *« le conseil s'est constitué sur une base réunissant toutes les populations à travers une représentation de leurs familles. Le comité constitutif a vingt mem-bres qui représentent ces dernières. Le besoin d'un tel conseil s'est fait sentir du fait de la recrudescence du problème des personnes déplacées.*
»
Il a mentionné le besoin d'organisation et de services pour pallier le vide résultant de l'absence de l'Etat au niveau de la sécurité et de la subsistance
«
à la suite des représailles du régime sur les régions libérées, les privant de tous les services vitaux.
»

En ce qui concerne les projets du conseil local pour les jours à venir, Abderrazak évoque celui de la construction d'un four qui servirait au village et aux camps proches, qui comptent quarante mille réfugiés, la mise en place d'un poste de police afin de maintenir la sécurité, la réactivation du bureau judiciaire à travers une commission d'application respectée par l'ensemble de la population, et il mentionne enfin la possible installation d'un générateur électrique. *Zaman Alwasl* a appris de sources concordantes au sein du conseil que ce dernier recense les familles

paupérisées du village pour subvenir à leurs besoins. Le projet de four automatique devrait aussi assurer des dizaines d’emplois à ceux qui ont été licenciés abusivement des fonctions gouvernementales.

Les sources ont indiqué que la quintessence de l’expérience démocratique a été démontrée par l’élection du président du conseil : deux personnes compétentes administrativement se sont portées candidates et l’une a été élue par une différence d’une voix. Le nombre d’habitants d’Aqrabat est d’environ deux mille ; la création de conseils locaux dans la région d’Idleb est considérée comme un pas important sur le chemin de l’édification de la Syrie libre.

Source : http://zamanalwsl.net/readNews.php?id=35814

3. Un rêve démocratique s’est réalisé à Deir Ezzor

Sous les bombardements, l’opposition organise des élections locales dans les zones « libérées » de la ville lors d’un scrutin qui est une première depuis 40 ans.

Dans les galeries du vieux marché de la ville de Deir Ezzor, qui est la proie quotidienne des tirs de mortier et le théâtre d’affrontements violents, un pro-ces-sus électoral *« libre a été organisé pour la première fois depuis quarante ans »*, comme le dépeint Khadr, un membre du conseil local de l’opposition qui a été élu dimanche par les habitants des zones « libérées ».

Khadr a remporté l’un des cinq sièges au « conseil local » de Deir Ezzor. Des opposants, parmi eux des combattants, ont décidé de créer de tels conseils qui ad-ministrent les affaires des populations dans les zones évacuées par les forces du régime et désertées par le pouvoir. Le nouveau responsable élu a dit : *« c’est un jour historique pour tous les habitants de Deir Ezzor, Ils se sentent libres d’élire la personne qu’ils estiment capable de les aider. »*

Dans les quartiers qui échappent au contrôle des forces régulières à l’est du pays, des pancartes appellent les gens à voter et des tracts sont distribués dans les zones commerciales.

C’est dans le quartier de Cheikh Yassine, sous terre, que des dizaines d’électeurs, à l’abri de la pluie intense et des obus, vérifient les listes de candidats. Oum Chadi, 56 ans, dit qu’elle vote pour la première fois de sa vie et ajoute : *« je veux voter pour dire à Bachar que tout ce que nous demandions au début, c’est cette liberté des élections, la participation à la décision dans notre pays »*. Son fils a été tué il y a six mois, alors qu’il se battait contre les troupes régulières (…)

Abdelhamid, un ancien ingénieur qui a supervisé le processus électoral, indique que *« les gens sont venus malgré les bombardements, pour soutenir la révolution (…) c’est une façon pour eux d’affronter le régime sans avoir recours aux armes.*
»

Aujourd’hui, près de 200 000 personnes vivent à Deir Ezzor, d’après les militants, sachant que la population s’élevait à plus de 750 000, dont beaucoup ont fui les violences. Un résident déclare sous le couvert de l’anonymat : *« dans le passé, les élections étaient organisées pour montrer la démocratie syrienne au monde, alors que les gagnants appartenaient tous au parti Baath »* qui gouverne la Syrie depuis un demi-siècle.

Abdulmajid, 75 ans, qui met son bulletin de vote dans l’urne sous les applaudissements : *« la famille Assad gouverne depuis quarante ans, le temps du changement est arrivé*
»
; et de rappeler qu’elle
«
n’est pas parvenue au pouvoir de façon démocratique
»
, en référence au coup d’Etat qui a porté l’ancien président Hafez Al Assad, père de l’actuel président, au pouvoir en 1970, alors que le régime syrien
«
veut convaincre le monde que notre soulèvement est illégitime. Nous réclamons seulement ce qu’on nous a volé
»
; et il poursuit :
«

la démocratie reviendra en Syrie.
»

Un autre électeur, Ahmad Mohammad, souligne que les Syriens *« veulent un état démocratique, pas un Etat islamique. Nous rêvons d’un Etat laïc gouverné par des civils, pas par des mollahs. »*

L’armée syrienne libre a interdit à ses membres de participer au scrutin. Pour le commandant du bataillon de combat dans la ville, *« c’est une occasion d’écouter les voix des civils. Nous travaillons à combattre le régime »* (…)

Source : http://middle-east-online.com/id=150017

4. Le conseil local de la commune de Maadan

Les zones « libérées » fourmillent d’exem-ples réussis d’administration par les conseils locaux, qui prouvent la capacité du peuple à organiser ses affaires, un démenti flagrant aux tentatives d’alertes médiatiques sur « l’anarchie qui vient ».

La réponse vient de Maadan (région de Raqqa), par la bouche de Nawwaf Alaali, délégué de la ville, partiellement libérée, qui dépeint sa municipalité comme un *« modèle qui inspire de la fierté en matière de bonne administration*
»
.

Il précise que le conseil local dirige la zone avec de *« très faibles moyens »*, en soulignant l’absence de tout enlèvement ou vol. Alaali, délégué des conseils locaux de Raqqa, évoque la sécurisation et la préservation de tous les réservoirs de céréales, puisque

«
pas un seul grain n’a été dérobé, en dépit du manque de pain.
»

Il dit que le conseil local a protégé et maintenu en l’état les services publics, tout comme les écoles qui fonctionnent, *« en dépit de l’absence de salaires pour les fonctionnaires et les instituteurs »*, mettant en exergue le fait qu’une commission d’enseignement au sein du conseil commence à amender les programmes après en avoir ôté les paragraphes qui faisaient l’éloge du régime et du Baath.

Alaali révèle que le village se prépare maintenant à accueillir une chaîne satellitaire qui mettra en exergue ce rôle exemplaire dans l’administration des zones libérées.

Source : http://www.zamanalwsl.net/readNews.php?id=35824

5. Le congrès général constituant du conseil local du gouvernorat de Raqqa

Bureau de l’information de Tell Abiad libre, le 16 février 2013.

Aujourd’hui s’est tenu à Tell Abiad libre le congrès général constituant du conseil local du gouvernorat de Raqqa. Y ont participé 50 membres représentant Raqqa, Tell Abiad, Suluk, Alibajalia, Maadan, Tabaka, Alkarama et Sabkha.

On a procédé au choix du président de séance, soit le plus âgé, le docteur Hamad Soltan, puis

à ceux du vice-président, du rapporteur de séance et du secrétaire. Il y a eu une discussion sur les travaux du congrès puis un accord sur un pourcentage de représentation de chaque zone (…) Puis les conseils locaux de Tell Abiad, Maadan, Tabaka et Alkarama ont pris la parole, et pour la société civile, le rassemblement de la jeunesse de Tell Abiad s’est exprimé.

Les élections se sont déroulées à bulletin secret. Quatre personnes se sont portées candidates pour le poste de président du conseil. Le professeur Saad Chaouich a obtenu 25 voix. On a ensuite élu les vice-présidents. Puis il y a eu consensus sur les 15 membres du bureau exécutif et cinq membres ont été choisis comme membres de la commission de contrôle.

Il y aura aujourd’hui une conférence de presse pour commenter tous les détails de cet événement démocratique historique. Tell Abiadh sera le siège provisoire du conseil local du gouvernorat de Raqqa, jusqu’à la libération de cette ville (…)

Courant de la gauche révolutionnaire

Appel à la solidarité avec les révolutionnaires syriens

Le peuple syrien a décidé de se révolter depuis mars 2011 contre une dictature féroce pour son émanc

La dictature des Assad a répondu à la demande pacifique des manifestants par une violence inouïe, d

La révolution syrienne est une révolution populaire authentique. Elle a su déjouer les tentatives du régi

Le Courant de la gauche révolutionnaire en Syrie est engagé dans cette dynamique révolutionnaire dé

Vive la révolution populaire en Syrie ! Vive la solidarité internationale !

L’Association Solidarité Syrie (association enregistrée en France) a pour objectif d’apporter son aide au

Coordonnées du compte de l’association	**:**
Solidarité Syrie	– Lieu-dit La Volinière – 27270 Saint-A
Caisse d’Epargne Normandie. Etablissement	**: 11425**
RIB	**: 67 BIC / CEPARFPP142 FR76 1142 50**